



Federation for **E**Ducation in **E**urope
Fédération Européenne Des Ecoles

SHARING EDUCATION, SHAPING THE FUTURE



CERTIFICAT DE COMPETENCES

Mener les différentes étapes d'une session de formation

Certificat enregistré à l'Inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles par arrêté officiel en date du 14.12.2018, n°3869.



www.fede.education



INGO dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie
Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90 - FEDE, 114 rue du Rhône, Genève, Suisse - RC Genève : CHE-109.997.364



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles

La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

SOMMAIRE

PRESENTATION	5
Objectifs	5
Valeur ajoutée	5
Métiers	5
Programme	6
Architecture du certificat	6
MODULE 1	7
PREPARER EFFICACEMENT LA FORMATION	7
A. Objectifs	7
B. Compétences visées	7
C. Évaluation	7
MODULE 2	8
METTRE EN ŒUVRE L'ANIMATION DE LA FORMATION	8
A. Objectifs	8
B. Compétences visées	8
C. Évaluation	8
MODULE 3	9
EVALUATION DE LA FORMATION	9
A. Objectifs	9
B. Compétences visées	9
C. Évaluation	9
RÈGLEMENT	10
CERTIFICAT DE COMPETENCES - MENER LES DIFFERENTES ETAPES D'UNE SESSION DE FORMATION	10
A. Dispositions générales	10
B. Référentiel du Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation	10
C. Modalités de préparation	10
D. Conditions de délivrance	10
E. Calendrier des évaluations	10

PRESENTATION

Certificat officiel de compétences FEDE, Fiche n°3869, enregistré à l'Inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles par décision de la Commission du 14 décembre 2018.

Certification inscrite à la liste nationale des formations éligibles au CPF (LNI). Code CPF : 290126

Objectifs

Cette certification s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des individus qui se destinent au métier de formateur, mais aussi aux formateurs déjà en fonction ; salariés ou demandeurs d'emploi, en contribuant à accroître et renforcer leurs compétences dans la réalisation de formation.

Cette certification transmet une méthodologie complète jalonnant les différentes étapes pour réaliser efficacement une session de formation ; de l'indispensable préparation de la formation à une animation efficace permettant le transfert et l'acquisition de compétences à l'évaluation de sa formation dans un processus itératif d'amélioration continue.

Valeur ajoutée

Cette certification participe au développement des compétences, à la professionnalisation et à l'accompagnement de la réussite des parcours de formation des collaborateurs permettant ainsi d'accroître la productivité et l'efficacité des formations délivrées par ces derniers et par conséquent, développer la performance dans l'organisation.

Recherchées par les organisations, cette compétence permet une évolution professionnelle et salariale de l'individu la possédant.

Métiers

- Formateur
- Coach
- Enseignant
- Coordinateur
- Responsable d'un centre de formation
- Animateur de groupe
- Consultant

Mener les différentes étapes d'une session de formation

Programme

La formation s'étale de 1 à 24 jours en fonction du niveau du candidat et de ses objectifs. La durée est également fonction de son environnement professionnel, de ses qualifications et de son parcours personnel.

La formation est dispensée sous la forme de 3 modules suivis en continu ou discontinu. La pédagogie privilégie les séquences participatives mobilisant l'interactivité, la prise d'initiative et l'esprit critique (mises en situations professionnelles, étude de cas, auto-positionnement...).

Des séminaires peuvent être programmés en inter ou intra entreprise, suivis en présentiel ou en distanciel selon la situation personnelle ou professionnelle (géographique, mobilité, handicap, disponibilité...) du candidat.

Architecture du certificat

Modules
Module 1 Préparer efficacement la formation
Module 2 Mettre en œuvre l'animation de la formation
Module 3 Evaluer la formation

MODULE 1

PREPARER EFFICACEMENT LA FORMATION

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants de maîtriser les étapes incontournables de la préparation d'une formation en fonction des participants, depuis l'identification des objectifs jusqu'à l'élaboration des supports en passant par la définition de la stratégie pédagogique adaptée.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- D'identifier les objectifs, les attentes et le niveau des apprenants de la formation pour concevoir un programme adapté au besoin.
- De segmenter les objectifs en progression pédagogique pour rendre les contenus accessibles aux participants et faciliter l'apprentissage.
- De définir la stratégie pédagogique la plus adaptée en s'appuyant sur les techniques d'andragogie pour faciliter l'engagement, la compréhension et la mémorisation des apprenants.
- D'élaborer un scénario pédagogique créatif, innovant et interactif pour générer une dynamique de groupe et susciter l'adhésion des apprenants aux objectifs et aux activités proposées.
- De concevoir un programme de formation clair, structuré et séquencé pour rendre les contenus accessibles aux apprenants.
- D'élaborer les différents supports d'animation et de transmission des informations aux apprenants pour faciliter l'animation et la compréhension.
- D'organiser la session de formation pour optimiser ses conditions de réussite .

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 1 « Préparer efficacement la formation » s'effectue en fin de formation, sous la forme d'une étude de cas pratique d'un scénario pédagogique d'une formation avec soutenance orale.

Il est demandé au candidat d'élaborer le scénario pédagogique d'une formation, à partir de données concernant les apprenants et d'un cahier des charges fictif lui étant remis. Le scénario doit proposer une progression pédagogique cohérente et adaptée aux apprenants.

Il devra identifier et segmenter les objectifs et définir la stratégie pédagogique.

Le candidat présentera et argumentera à l'oral son scénario et ses choix pédagogiques. Il sera interrogé sur les différents types de supports et la préparation logistique de la formation.

MODULE 2

METTRE EN ŒUVRE L'ANIMATION DE LA FORMATION

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants de maîtriser les compétences techniques indispensables à l'animation d'une formation et de gérer les situations sensibles liées à l'apprentissage en groupe et à l'interactivité.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- D'utiliser les techniques de prise de parole en public et de visualisation pour maîtriser son stress et le transformer en énergie positive.
- D'adopter une posture didactique en phase avec son positionnement pour faciliter l'affirmation de sa présence et sa légitimité.
- De poser le cadre de l'animation en se présentant et en précisant clairement les objectifs et le déroulé pédagogique de la formation pour favoriser l'émergence d'un climat favorable à l'acquisition de connaissances.
- De créer une dynamique de groupe en favorisant les interactions entre les participants pour accroître la motivation et favoriser l'apprentissage.
- D'utiliser les différentes techniques pédagogiques et de gestion des rythmes pour maintenir l'intérêt et l'attention du groupe.
- D'utiliser les techniques d'écoute active, de communication et de questionnement pour accroître la qualité des échanges avec le groupe.
- De développer des techniques d'animations créatives et innovantes pour capter l'attention du groupe.
- D'animer des débriefings en valorisant l'apprenant pour lui permettre de progresser.
- De répondre aux objections et aux questions difficiles avec tact et diplomatie pour maintenir un échange constructif.
- De gérer les situations sensibles au cours de l'animation en identifiant les ressources à mettre en œuvre pour une régulation efficace de la difficulté.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 2 « Mettre en œuvre l'animation de la formation » s'effectue en fin de formation, sous la forme d'un jeu de rôle sur l'animation d'une séquence de formation et d'un débriefing avec soutenance orale.

À partir du scénario réalisé dans le cadre de l'évaluation du module 1, il est demandé au candidat dans un premier temps de préparer son intervention, puis, dans un second temps, d'animer une séquence de formation face aux autres candidats dont l'un jouera le rôle d'une personnalité difficile. Enfin, il devra animer un débriefing avec le groupe.

Le candidat sera ensuite challengé à l'oral sur les différentes techniques utilisées et sur son intervention.

MODULE 3

EVALUATION DE LA FORMATION

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants de maîtriser les moyens d'évaluer à la fois la progression des apprenants au cours d'une session de formation et la qualité de la formation elle-même afin de l'améliorer.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- D'élaborer un plan d'action de suivi de la qualité de la formation pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- De mettre en place des évaluations pour mesurer la progression pédagogique des apprenants.
- De réaliser des auto-évaluations pour repérer les points à améliorer et apporter les actions correctives nécessaires.
- De mettre en place un questionnaire de suivi auprès du commanditaire de la formation pour évaluer l'efficacité et la qualité des actions de formation menées.
- De synthétiser et d'analyser les évaluations et les informations recueillies pour permettre d'améliorer la qualité de la formation.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 3 « Evaluation de la formation » s'effectue en fin de formation, sous la forme d'un cas pratique sur l'évaluation de formation.

Il est remis au candidat le scénario d'une formation pour laquelle il lui est demandé dans un premier temps, de réaliser un plan d'action de suivi de la qualité. Dans un second temps, il doit réaliser trois évaluations ; la première destinée aux apprenants, la deuxième pour le commanditaire de la formation et la dernière permettant son auto-évaluation.

Enfin, le candidat recevra des informations sur l'évaluation de la formation. Il lui est demandé d'identifier et analyser les points d'amélioration de la formation

RÈGLEMENT

CERTIFICAT DE COMPETENCES - MENER LES DIFFERENTES ETAPES D'UNE SESSION DE FORMATION

A. Dispositions générales

Art. 1 - Le Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation est délivré par le Centre Européen des Examens de la Fédération Européenne Des Ecoles. Il atteste que son titulaire a acquis les connaissances, capacités et compétences telles que visées dans le présent référentiel.

B. Référentiel du Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation

Art. 2 - Le programme du Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation comprend trois modules thématiques permettant d'obtenir les connaissances, capacités et compétences telles que visées dans le référentiel. Les enseignements et les évaluations correspondantes peuvent être en français et/ou en anglais.

Art. 3 - Le référentiel fixe les compétences visées et les modalités d'évaluation.

C. Modalités de préparation

Art. 4 - Le Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation est préparé au sein d'un établissement membre de la FEDE, en formation continue. Avant de valider son inscription, chaque participant bénéficie d'un entretien oral de positionnement organisé par l'établissement, pour vérifier l'adéquation de ses attentes et de son projet professionnel avec le contenu de la certification et la durée de la formation.

Art. 5 - Pour se présenter aux évaluations les apprenants doivent :

Sur le plan administratif :

- être inscrit ou avoir été inscrit dans un établissement d'enseignement membre de la FEDE ;

ET

- être inscrit auprès de la FEDE en vue de l'obtention du Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation ;

Sur le plan financier :

- s'être acquitté auprès de la FEDE des droits non sécables d'inscription et d'évaluation, quel que soit le nombre de modules présentés, et exigés au moment de l'inscription, fixés forfaitairement à 100 € (2019).

D. Conditions de délivrance

Art. 6 - Le Certificat de compétences Mener les différentes étapes d'une session de formation est délivré par un Jury attestant d'une part de la validation de chacun des trois modules de formation et d'autre part de la maîtrise par le candidat des capacités, compétences, savoir et savoir-faire constitutifs des modules développés dans le référentiel de formation du diplôme. Le jury de certification doit être composé de trois personnes : le formateur référent qui accompagne les participants tout au long de la formation, deux personnes extérieures à la formation appartenant au monde de l'entreprise ou de la formation.

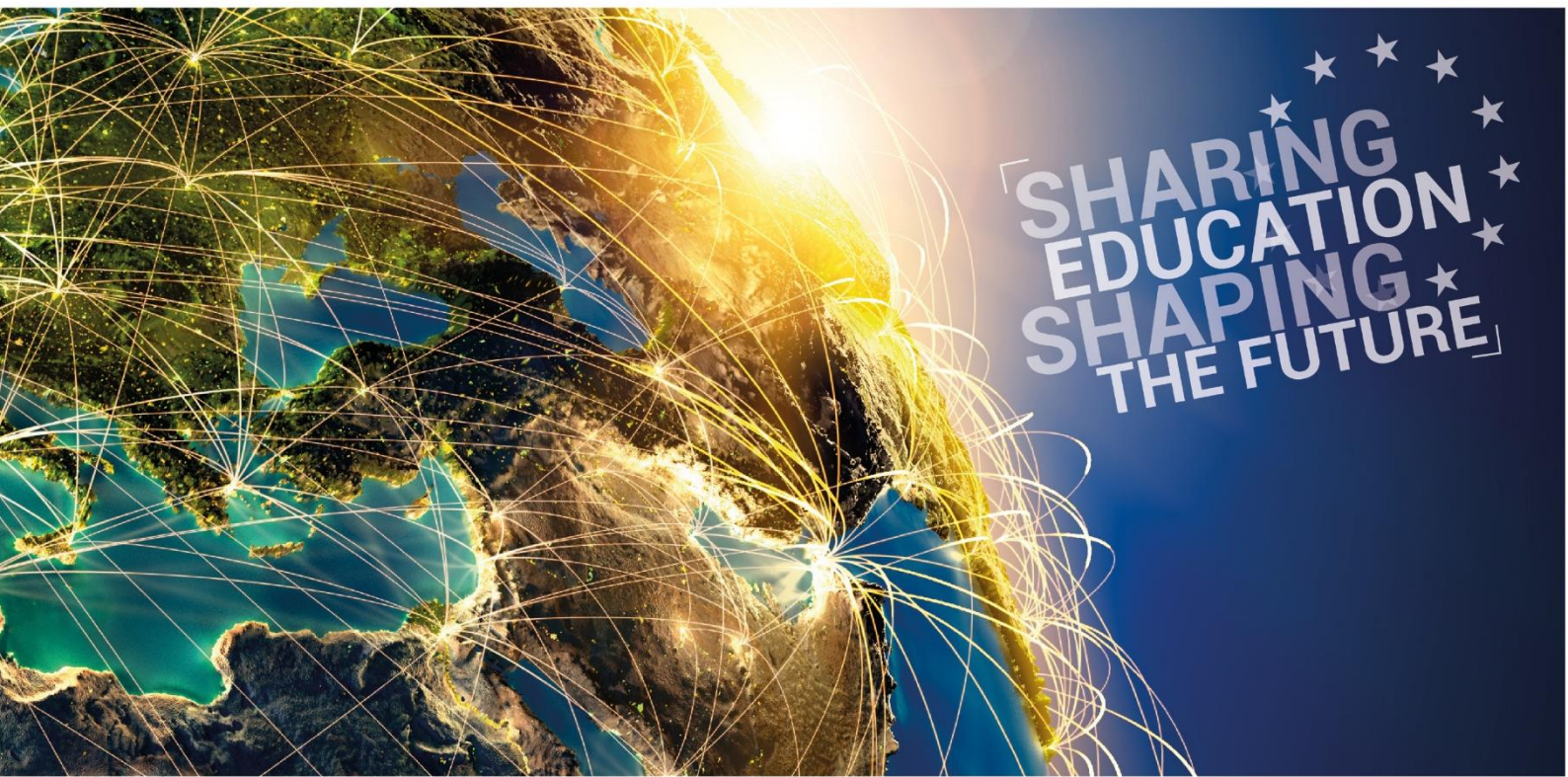
Art. 7 - Toute fraude, tout plagiat, toute tentative de fraude ou de plagiat dûment constatés correspond à un échec à l'évaluation concernée.

Art. 8 - L'établissement tient à disposition de la FEDE le descriptif complet du contenu et de l'organisation de la formation et des évaluations.

E. Calendrier des évaluations

Art. 9 - Les évaluations des trois modules sont réalisées en cours de formation. Elles s'organisent selon l'organisation propre à chaque établissement.

Mener les différentes étapes
d'une session de formation



SHARING
EDUCATION
SHAPING
THE FUTURE



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles
www.fede.education

INGO holding participatory status with the Council of Europe
OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
INGO holding consultative status with La Francophonie
OING dotée du statut consultatif auprès de La Francophonie

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE
www.fede.education - fede@fede.education